

Conseil Municipal de GAP

Du diagnostic vers des enjeux communs pour l'aire gapençaise

9 Décembre 2010

● **Ordre du jour**

1. Présentation générale du SCOT

2. Les enseignements

- De la tournée communale
- De la phase « chantiers du diagnostic »

3. Retour sur la première version du « diagnostic stratégique »

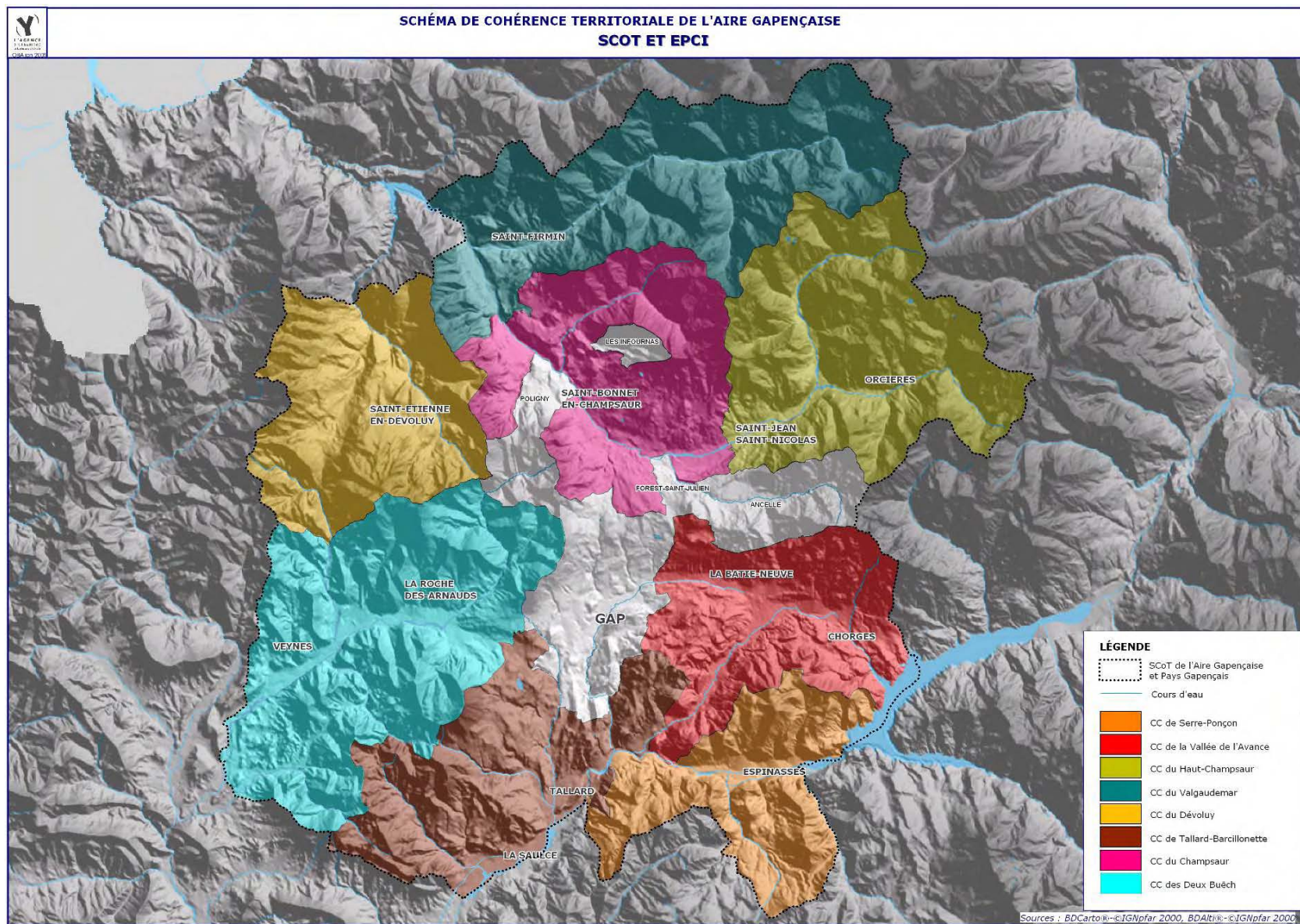
4. Les grands défis pour l'avenir / les attendus du SCOT

1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SCOT

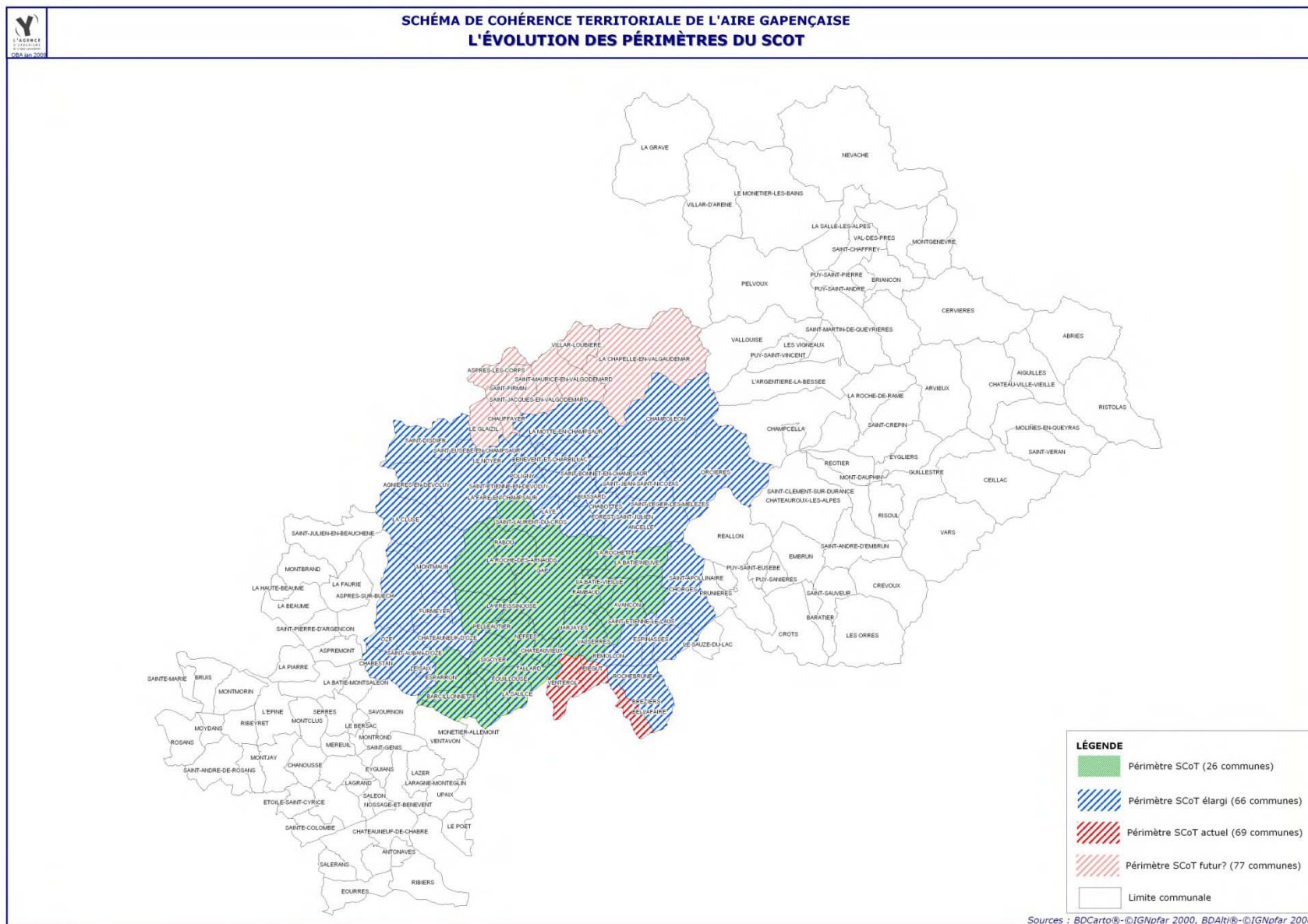
● Le SCOT de l'Aire Gapençaise

- Périimètre : 77 Communes
- Population : 70 000 Habitants
- 8 intercommunalités **et 5** communes hors intercommunalité
- **Partenaire** : Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise
- **Bugdet** : 1.5 M€ sur 4 ans dont 600 K€ d'études
- **Des partenaires financiers** : CG 05, Région PACA, Etat

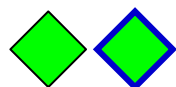
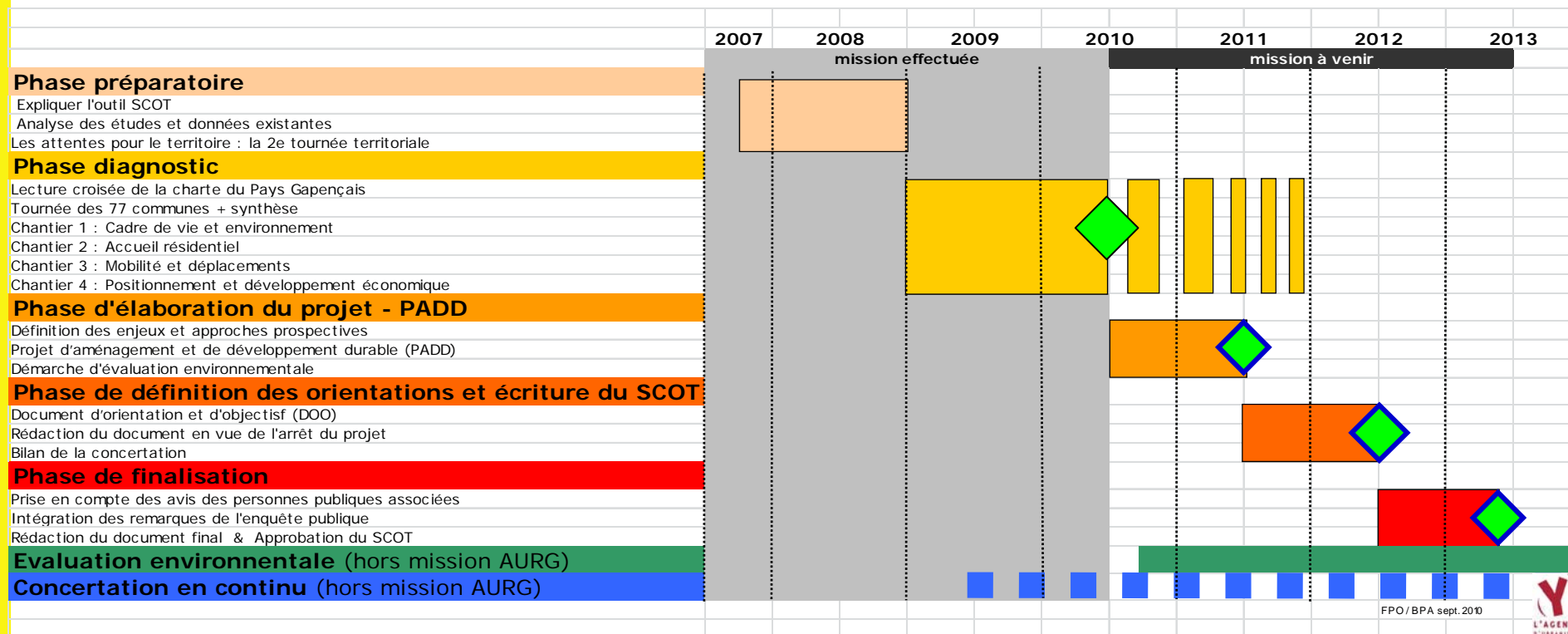
Le périmètre du SCOT



Un périmètre en évolution

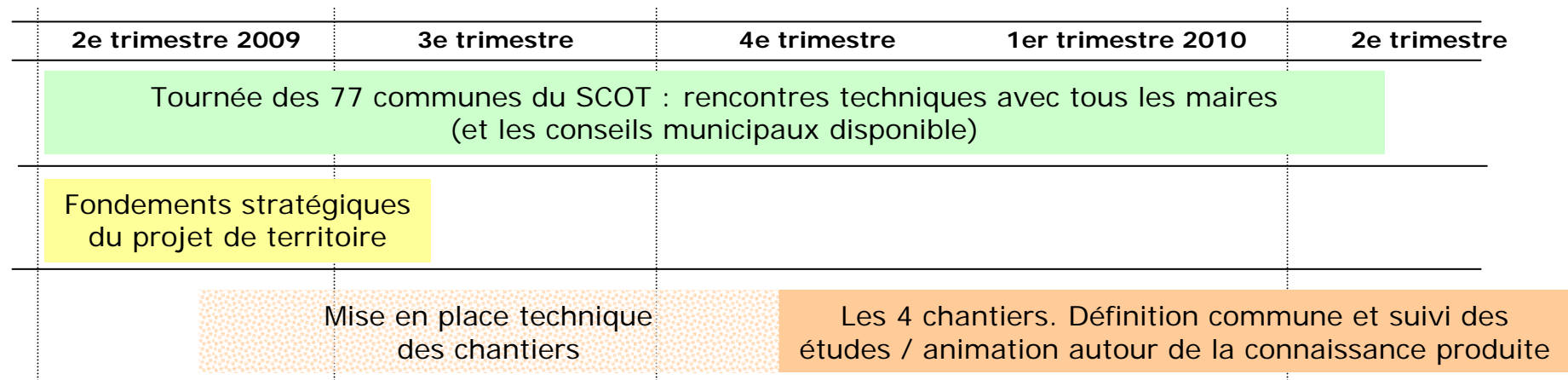


Rappel du planning général



Validation (ou vote) de chaque phase avant de passer à la suivante

2. 2009-2010 : VERS UN DIAGNOSTIC STRATÉGIQUE PARTAGÉ



Une triple entrée, pour un travail sur une quinzaine de mois :

1. Poursuite la mobilisation des élus locaux en effectuant une **tournee des 77 communes du SCOT**, avec l'adhésion du Valgaudemar
2. Identification des **fondements du projet de territoire** à partir des orientations stratégiques de la charte de développement durable du Pays Gapençais
3. Approfondir le travail de connaissance du territoire par un diagnostic partagé autour de **4 chantiers** :
 - ✓ Environnement et cadre de vie
 - ✓ Accueil résidentiel
 - ✓ Mobilité et déplacements
 - ✓ Positionnement et développement économique.

2.1. LES ENSEIGNEMENTS

- **DE LA TOURNÉE COMMUNALE**

● Les enseignements de la tournée communale

- **Les objectifs :**

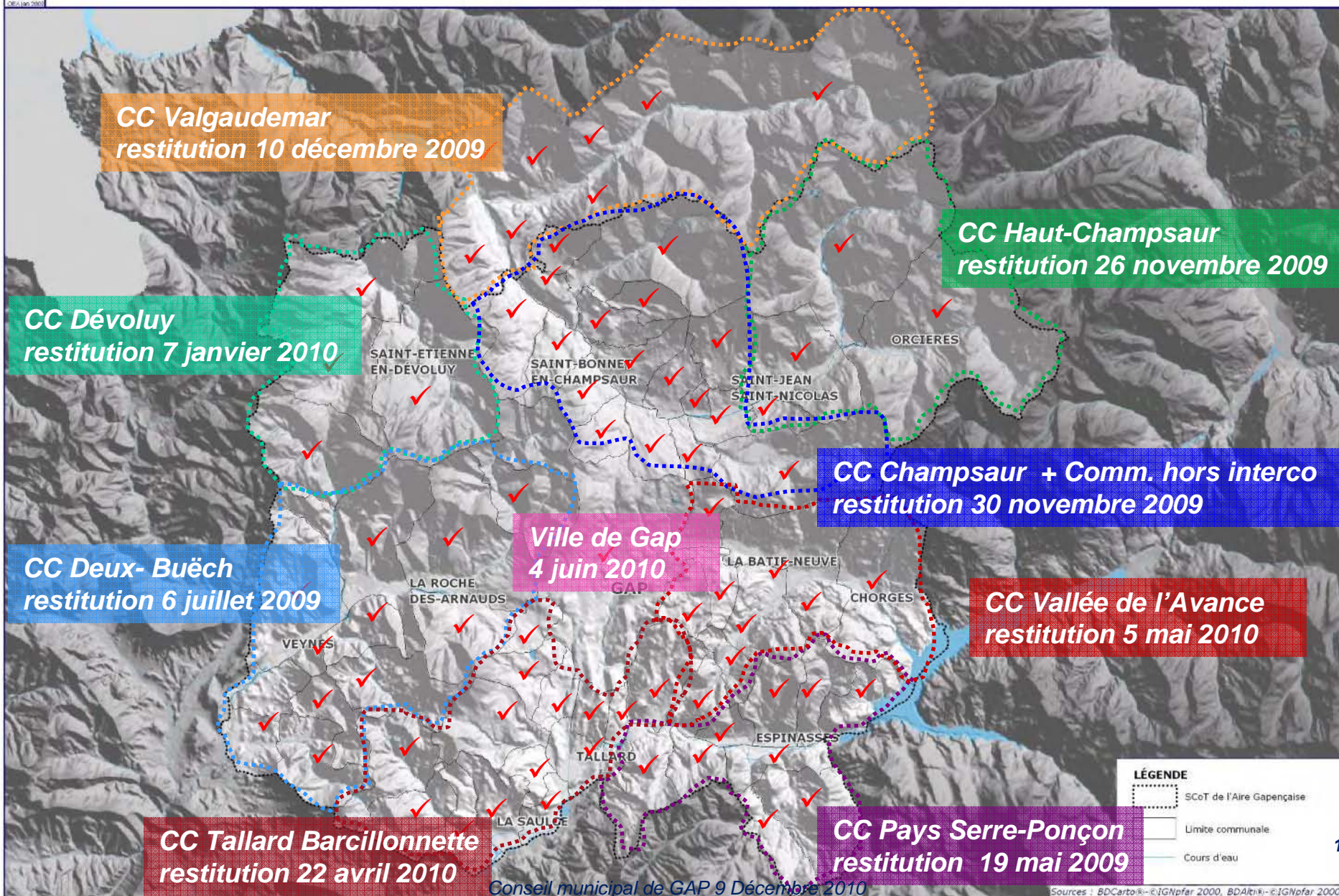
- Faire connaître le SCOT à tous les maires et au maximum de conseillers municipaux
- Faire prendre conscience de l'échelle de travail d'un SCOT
- Mieux appréhender les dynamiques de projets sur le territoire
- Faire remonter les préoccupations des élus sur leur commune, leur secteur, et à l'échelle de l'aire gapençaise

- **La place des EPCI dans la tournée des communes :**

- Un temps d'échange avec les Communautés de communes
- Une restitution à l'échelle du secteur



SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE DE L'AIRE GAPENÇAISE
COMMUNES DU SCOT



Le patrimoine naturel à Rabou

La commune et son contexte

Commune agricole, avec un cadre de vie magnifique : **toute la commune est classée en Natura 2000**. On veut la préserver d'un développement touristique trop important. La commune accepte bien l'idée d'être un espace de détente pour l'aire gapençaise mais veut garder son caractère naturel et donc lutter contre un développement de masse.

Le sentier des Bans avec le panorama sur le Pic de Bure est souvent dans les magazines... Cela fait presque trop de publicité !

A cet égard, le canyoning a été interdit car le petit Canyon de Rabou était trop fréquenté. La commune dispose d'une aire de décollage de parapente (site d'initiation jugé plutôt technique), la commune refuse un accès motorisé qui développerait outre mesure l'activité et créerait des nuisances importantes.

La commune lutte contre l'usage des quads et 4x4 dans les espaces agricoles et naturels.



13

Quelques exemples

La Motte en Champsaur :

Grâce au Parc des Écrins, les populations de chamois sont revenues (presque disparus il y a 50 ans, plus de 600 aujourd'hui).

Saint Disdier :

Le côté nature sauvage est une véritable richesse locale (Natura 2000 : gorges de la Souloise + les hauts alpages). L'environnement est un patrimoine à préserver.

Bréziers :

Projet de création d'un arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB), sur le site de Mouisset. Enjeu fort pour contrer le projet de carrière. Site déjà en ZNIEFF.

Veynes

Natura 2000, c'est une opportunité qu'on prend avec fierté car cela reconnaît notre qualité environnementale.

...

Débats pour le SCOT :

- Articulation entre protection de l'environnement et activité de plein nature
- Fréquentation des espaces fragiles
- Nécessité d'avoir une offre touristique cohérente
- La richesse environnementale : ne plus l'aborder comme une contrainte au développement du territoire mais comme un appui.

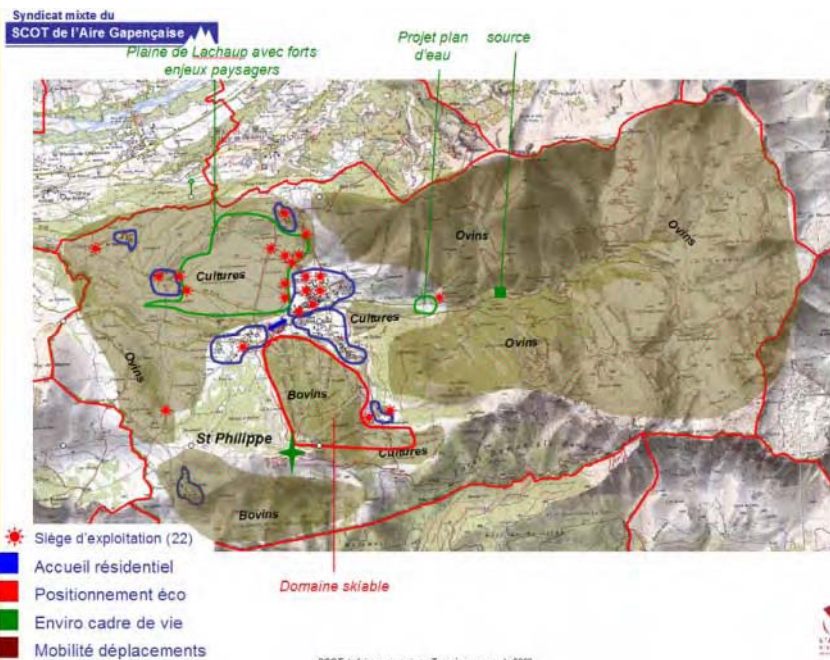
● Le foncier agricole à Ancelle

La commune et son contexte

Agriculture, très dynamique avec 23 exploitations. 4-5 exploitations sont au bord de la fermeture. Les deux tiers des agriculteurs sont pluriactifs.

Très forte pression sur le foncier agricole, protégé notamment d'un point de vue paysager. L'agriculture participe aux paysages emblématiques : La plaine de Lachaup à préserver / le Fond de Roanne.

Le photovoltaïque est accepté sur les bâtiments, mais on ne veut pas de champ car il n'y a déjà pas assez de place pour les agriculteurs. Domaine skiable utilisé hors saison d'hiver par les agriculteurs.



Quelques exemples

Sigoyer :

Existe une ZAP sur la commune : zone agricole protégée, classée en A non constructible dans le PLU ; parallèlement existent des zones Ac qui sont constructibles

Chorges :

Dans le PLU, zone Ap (protégées) inconstructibles pour notamment enjeux paysagers (mais pas uniquement).

Chabestan :

Faire une pause dans le développement de la commune et trouver un équilibre pour protéger les terres agricoles

Gap :

Enjeu de la révision du POS en PLU : l'avenir de nombreux terrains agricoles classés en zone NA

Débats pour le SCOT :

- Quelle protection des espaces agricoles sur le long terme ?
- Quels critères pour définir des zones à enjeux ?
- Quelle règle dans certains espaces agricoles à fort enjeux paysagers ?

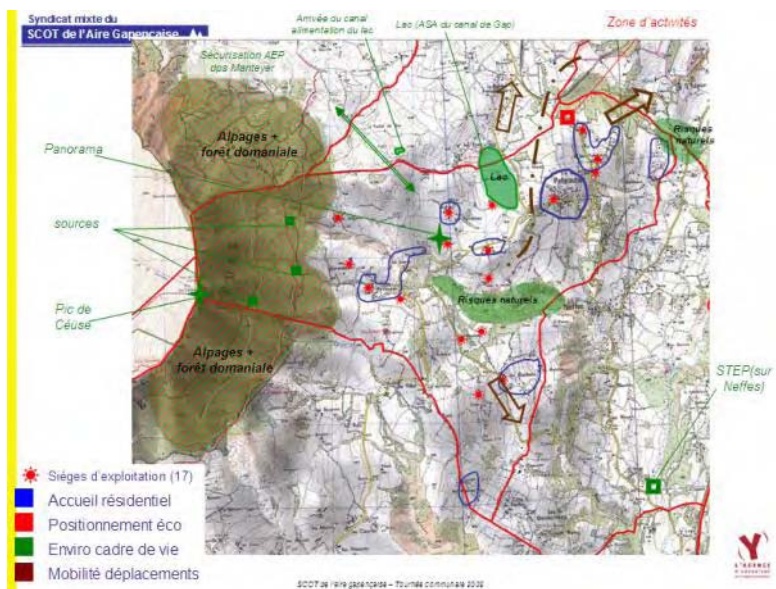


L'alimentation en eau potable à Pelleautier

La commune et son contexte

Trois sources sur la commune mais insuffisantes à certaines périodes d'étiages => résolution du problème avec la réalisation d'un maillage avec Manteyer.

Cette sécurisation est une des priorités du mandat.



Quelques exemples

Remollon :

La commune bénéficie du pompage d'eau potable de Rochebrune via un passage sous la Durance et la monte au château d'eau situé au dessus du bourg.

Avançon :

L'eau vient du Dévezet, acheminé par la CC.

St Eusèbe :

1 seule source mais pas sur la commune. Elle est à la Motte. Le captage est protégé.

Gap :

Une solution a été trouvée avec la commune de St Léger pour une alimentation dans la nappe de Chabottes.

...

Débats pour le SCOT :

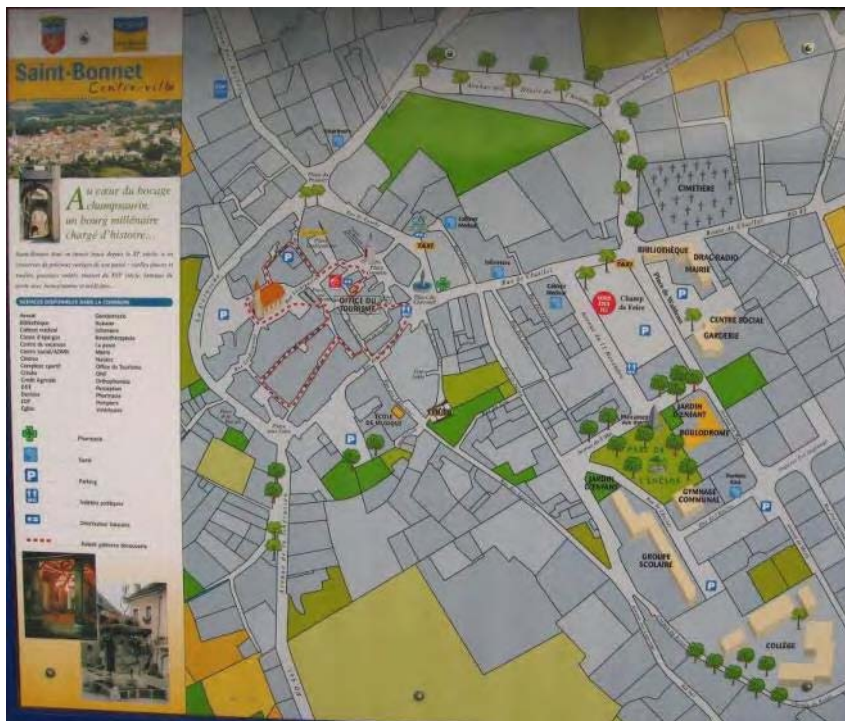
- Comment assurer la bonne adéquation entre ressource en eau et développement ?
- Comment assurer les connexions nécessaires à la sécurisation de l'adduction en eau potable ?
- Faut-il exploiter tous les captages (+ de 200) alors que les contraintes sur le foncier agricole sont parfois très importantes ?

Le maintien des services publics à St Bonnet

La commune et son contexte

Pas d'échange avec les voisins concernant les projets importants, de centralité. La Poste, le collège, le trésor public sont les dernières administrations. Par contre, EDF et la DDE sont partis.

On nous reproche d'avoir pris le centre de tri... mais il ne serait pas allé ailleurs qu'à St Bonnet dans le Champsaur. Sinon, il serait parti à Gap. Si cet équipement quitte St Firmin, il vaut mieux qu'il aille à Gap ou à St Bonnet ? On attend le SCOT sur ces questions



Quelques exemples

St Firmin :

La commune a beaucoup perdu sur le plan des services aux publics, volonté de garder des équipements de proximité : ne pas tout mettre à St Bonnet (ou encore plus loin à Gap).

Veynes :

A Veynes, on a une palette de services importants et on arrive à maintenir le centre même s'il souffre. Beaucoup de réhabilitation qui rendent plus attirant le centre. Les charges de centralité ne sont pas partagées alors que les équipements Veynois sont utilisés pour faire la promotion du tourisme dans les petits villages voisins.

Tallard :

L'aire gapençaise comprend des bourgs d'équilibre, un maillage de petites villes qui jouent un rôle important pour les services aux populations (commerces, équipements, besoins médicaux...), avec une dimension identitaire, et qui ont aussi une vocation importante de structuration des projets en devenir (habitat, économie).

Débats pour le SCOT :

- Quelle organisation du territoire gapençais ?
- Quels sont les bourgs à développer ? A quelle condition ?
- Quels sont leurs « droits et devoirs » ?

● L'accessibilité et déplacements à Gap

La commune et son contexte

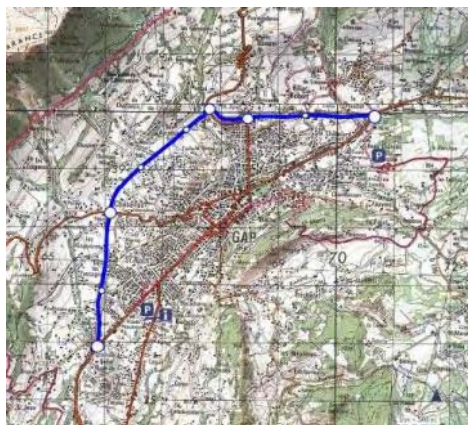
Futur boulevard urbain : les élus ne souhaitent pas que cet axe devienne un axe d'urbanisation. Cela peut constituer une limite mais il ne faudrait pas que ce soit un élément d'extension de l'urbanisation. Au projet, sont prévus 9 points de connexions sur cet axe.

4 Parkings relais existants. Réflexion d'un nouveau P+R à Fontreyne, plus proche du Centre Ville que celui de Serviolan.

TC gratuit : redéfinition du réseau en cours de réflexion.

Il faut utiliser au mieux le **covoiturage** même en centre ville.

Le développement général de la Ville doit aussi se prévoir en fonction de la présence, ou non, de l'**A51**. Dans le porter à connaissance il n'y a pas d'A51 mais dans les réflexions commerciales et économiques en général, nous sommes obligés de prendre en compte l'A51.



Quelques exemples

Pour tous les secteurs, l'accès à Gap (emploi, fonctions commerciales et administratives...) est un enjeu fort.



Débats pour le SCOT :

- Articulation urbanisme / déplacements : un enjeu fort.
- Comment penser en même temps les politiques de déplacements tous modes et les politiques de développement urbain ?
- Comment anticiper pour ne pas chercher des solutions transports qu'à posteriori ?

2.2. LE DÉROULEMENT

- **DES CHANTIERS DU DIAGNOSTIC**

Les chantiers



Chantier 1 : cadre de vie - environnement

Élus référents : Francine Michel – Benoît Roustang

8 séances plutôt thématiques, avec un groupe de travail variable

Chantier 2 : Accueil résidentiel

Élues référentes : Maryvonne Grenier – Jacqueline Puget

5 séances qui visaient à la progression du groupe de travail

Chantier 3 : Mobilité et déplacements

Élus référents : Marc Beynet – Rémi Costorier

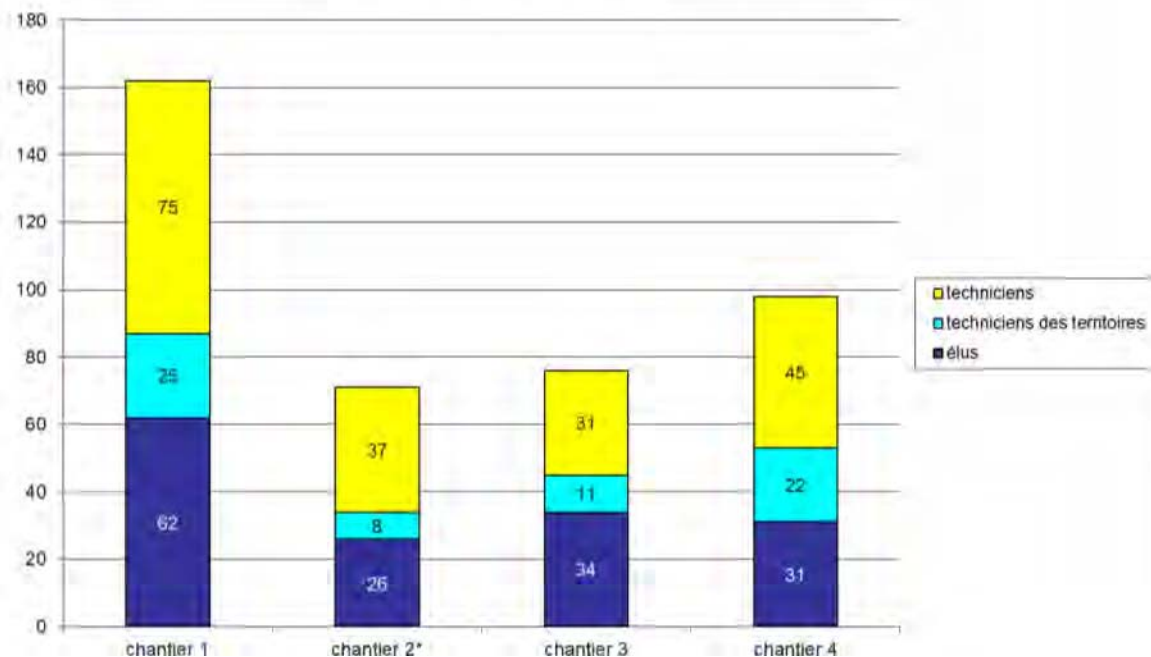
5 séances qui visaient à la progression du groupe de travail

Chantier 4 : Positionnement et développement économique

Élus référents : Maurice Chautant – Christophe Lombard

7 séances plutôt thématiques, avec un groupe de travail variable

Participations aux chantiers du SCOT



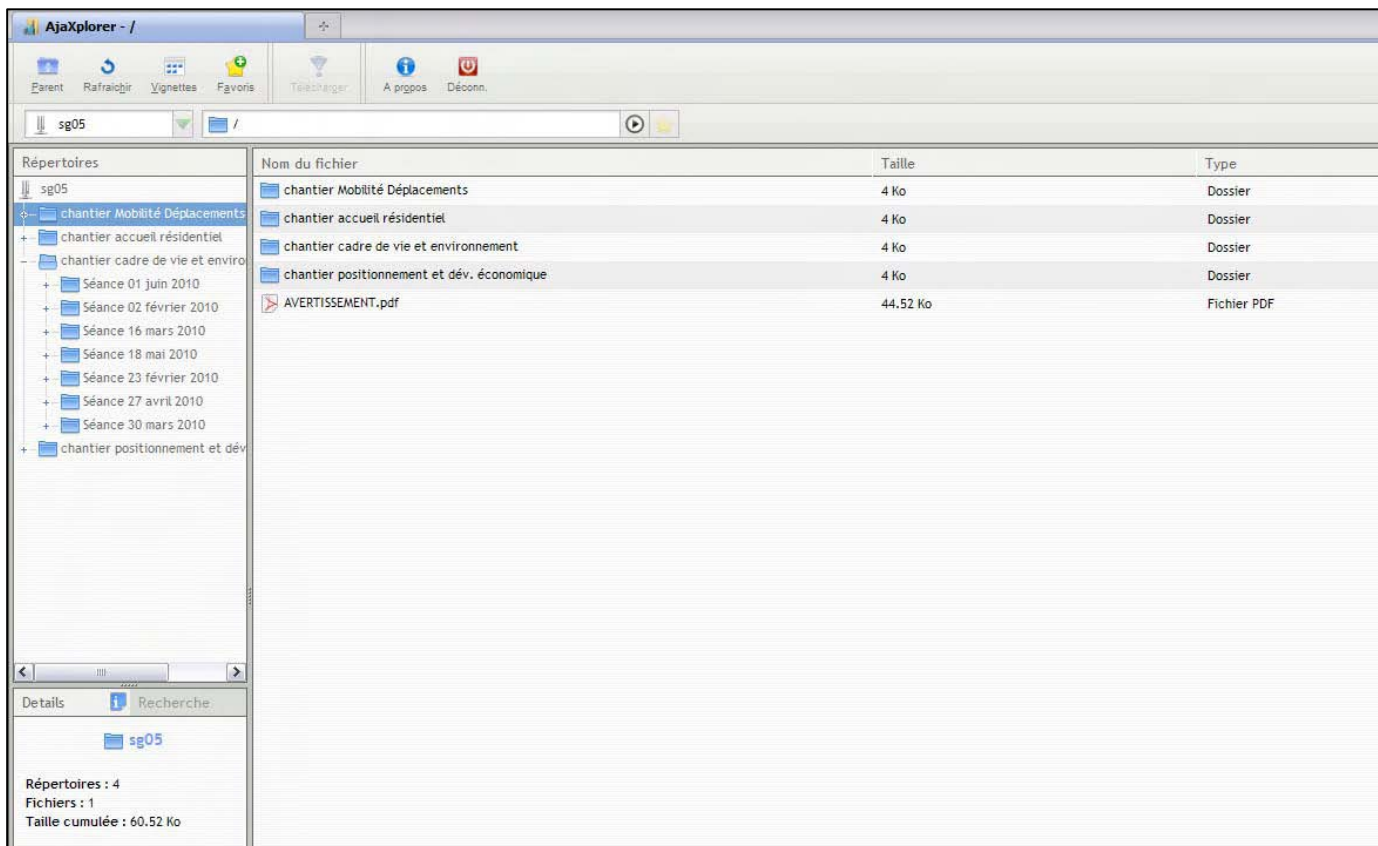
● Les contributions des chantiers

Pour une meilleure diffusion, mise à disposition ponctuelle d'un serveur regroupant toutes les contributions des chantiers (format pdf).

But : faciliter la diffusion des travaux

Accès : <http://84.37.23.200> - identifiant : scotgapençais / mot de passe : sg05

Attention : cette solution simple n'est pas à considérer comme une plateforme numérique d'échange



The screenshot shows the AjaXplorer web interface. The address bar displays 'sg05'. The left sidebar shows a tree view of the directory structure under 'sg05', including folders for 'chantier Mobilité Déplacements', 'chantier accueil résidentiel', 'chantier cadre de vie et enviro', and several 'Séance' folders with dates from 2010. The main area displays a table of files:

Nom du fichier	Taille	Type
chantier Mobilité Déplacements	4 Ko	Dossier
chantier accueil résidentiel	4 Ko	Dossier
chantier cadre de vie et environnement	4 Ko	Dossier
chantier positionnement et dév. économique	4 Ko	Dossier
AVERTISSEMENT.pdf	44.52 Ko	Fichier PDF

At the bottom left, a 'Details' panel shows: Répertoires : 4, Fichiers : 1, Taille cumulée : 60.52 Ko.

● Chantier 1 : Cadre de vie et environnement

▪ Objectifs du chantier

- Créer les conditions d'un partenariat avec les acteurs multiples de l'environnement
- Bien cibler et clarifier les enjeux environnementaux spécifiques du territoire Gapençais puis de les faire partager
- Préparer l'évaluation environnementale du SCOT

▪ Eviter deux principaux biais

- Que l'environnement ne soit discuté qu'en amont du projet puis soit en quelque sorte « oublié » quand il s'agit de faire les choix fondamentaux pour l'évolution du territoire
- Donner systématiquement la priorité aux questions environnementales au détriment d'autres approches et besoins du territoire

▪ Les thèmes abordés

- L'énergie et les GES, les espaces naturels et la biodiversité
- La gestion de l'alimentation en eau potable
- La gestion de l'assainissement (eaux usées et pluviales)
- Les milieux aquatiques (eaux superficielles et souterraines)
- Les espaces agricoles
- Les espaces forestiers
- Les contraintes du territoire (risques et nuisances)

Conseil municipal de GAP 9 Décembre 2010

Chantier 2 : Accueil résidentiel

▪ Objectifs du chantier

- Mobiliser élus, techniciens et acteurs socioprofessionnels autour de la thématique « habiter dans l'aire gapençaise »
- Croiser la problématique de l'offre en logement avec celle des équipements, des services et des déplacements

▪ Les thèmes abordés

- Les besoins en logements
 - L'attractivité et la croissance démographique
 - La structure de l'offre résidentielle et la spécialisation du territoire
 - Les spécificités du territoire : résidences secondaires et touristiques, logements des saisonniers, forte concentration de l'habitat collectif...
- L'organisation du territoire : hiérarchie et organisation des pôles
 - Équipements, services et commerces (organisation des bassins de vie en lien avec le chantier positionnement économique)
 - Lien urbanisme/déplacement (en lien avec le chantier mobilités et déplacements)
- L'organisation du développement urbain résidentiel

● Chantier 3 : Mobilité et déplacements

▪ Objectifs du chantier

- Mobiliser les 3 autorités organisatrices de transport (AOT) : Ville de Gap, Conseil Général, Région PACA
- Favoriser l'expression de chaque gestionnaire pour permettre à tous de prendre connaissance du fonctionnement des réseaux, leurs contraintes (atouts et faiblesses) et leurs perspectives de développement
- Etablir les priorités d'action des élus

▪ Des éléments de contenu

- Recueil d'éléments de connaissance pour alimenter le diagnostic (offre, fréquentation, besoins de déplacements...)
- Croisement entre les déplacements et les autres thématiques du SCOT : environnement, urbanisme, tourisme, économie
- Des éléments de réflexion et d'enjeux pour enrichir les débats à venir :
 - Identification des relations entre système de déplacement et développement du territoire
 - Formulation des grandes questions qui vont devoir être abordées (pas de solutions ni de réponses immédiates)

Chantier 4 :

● Positionnement et développement économique

▪ Objectifs du chantier

- Favoriser l'expression des partenaires de l'économie (HAD, CCI, Pays gapençais, Chambre d'agriculture...)
- Partager les études disponibles et les enjeux du développement économique
- Réfléchir ensemble aux orientations communes

▪ Plusieurs axes de réflexion

- Atouts / faiblesses des différents secteurs et filières d'activités économiques
- Organisation spatiale des activités économiques et pôles de croissance du territoire

▪ Les thèmes abordés

- Diagnostic activités / emplois
- Foncier et zones d'activités
- Les implantations commerciales
- Le tourisme et l'économie touristique
- L'agriculture et les exploitations agricoles
- L'innovation économique

3. RETOUR SUR LA PREMIÈRE VERSION

- **DU « DIAGNOSTIC STRATÉGIQUE »**

● Le diagnostic stratégique ?

■ Quelques rappels sur ce document :

- Son rôle est de **définir de façon partagée les grands enjeux** de l'aire gapençaise. Comme tout diagnostic, **il n'est pas exhaustif, ni définitif**.
- **Il ne substitue pas au diagnostic que comportera le rapport de présentation** dans le document final, défini réglementairement par le code de l'urbanisme.

■ Démarche proposée :

- Envoi fin juillet du document de travail à tous les élus du bureau, à tous les maires ainsi qu'aux techniciens du comité technique, afin de **recueillir les remarques et propositions pour enrichir le document**.
- Après le comité syndical de restitution des remarques du 21 septembre 2010, un nouvel **envoi à toutes les communes du périmètre de la version finale permettra d'arrêter le diagnostic**. Il sera ensuite synthétisé dans un document d'une dizaine de pages, en vue d'une large diffusion.

Le diagnostic stratégique ?

- **L'aire gapençaise : fiche d'identité**
 - Situation géographique et institutionnelle
 - Un territoire montagnard
- **Atouts**
 - Un territoire préservé
 - Un territoire choisi
 - Un territoire structuré
 - Un territoire aux potentiels multiples
- **Faiblesses**
 - Un développement des espaces urbanisés mal maîtrisé
 - Des fortes disparités territoriales
 - Des problèmes de gestion des ressources naturelles et agricoles
 - Un défaut de stratégie globale et partagée
- **Les premiers défis pour l'avenir / les attendus du SCOT**
 - La richesse de l'environnement à protéger comme source d'attractivité économique et sociale
 - La protection et la valorisation de l'agriculture
 - L'harmonisation territoriale : pour un développement "équilibré" entre Gap et le reste du territoire, mais aussi entre bourgs périphériques et communes rurales
 - La pérennité et la diffusion des activités touristiques
 - Le maintien de la qualité du paysage et du cadre de vie

● Les remarques à creuser dans le projet

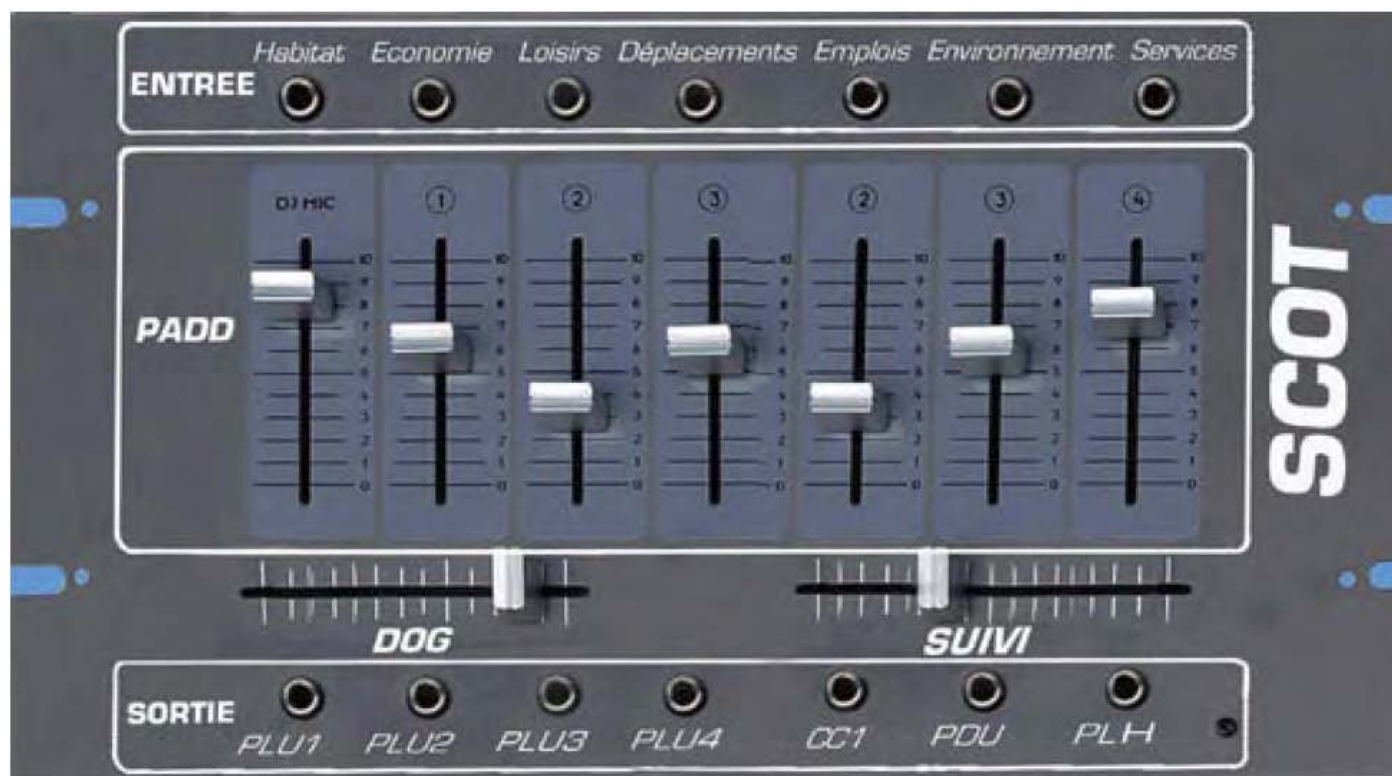
- **Quelle population accueillir dans les 20 prochaines années ?** Fléchissement, poursuite de la tendance en cours ou accélération de la croissance ? Où et comment se localise la population nouvelle ? En conséquence, quels besoins en termes de logements (notamment social), d'équipements et de services ?
- **Avoir un développement moins consommateur d'espace** (rappel de la loi) entraîne-t-il nécessairement la création de zones habitées denses ? L'identité et les paysages gapençais sont-ils menacés par une densification des espaces bâtis ? Ou par leur manque d'organisation ?
- L'engagement affiché dans le **soutien à l'agriculture** nécessite une mobilisation forte en termes de protection de foncier. Mais est-ce suffisant ? Comment montrer qu'il n'y a pas d'incohérence entre la baisse importante du nombre d'agriculteurs et la nécessité de protéger le foncier ? Quel projet et quelles pistes (au-delà du foncier) pour lutter contre la déprise agricole ?

● Les remarques à creuser dans le projet

- **Le défi d'intégrer dans le SCOT une problématique tourisme face à plusieurs évolutions.** Cela passe par un travail de diagnostic plus fin et un échange notamment avec les élus des stations et des sites qui connaissent une forte fréquentation. Quelles pistes pour maintenir durablement l'activité touristique ? Quels conditions pour assurer la diversification ?
- **L'aménagement numérique du territoire**, aspect fondamental à traduire dans le SCOT. Quelle prise en compte du développement de e-commerce dans les futures pratiques commerciales ? La question pourrait être étendue à la localisation de l'emploi et à l'accès aux services publics.
- **L'A51 ?** Concerne la grande accessibilité et le désenclavement du territoire (p.20)... décision nationale qui s'impose au territoire.

4. LES « GRANDS DÉFIS POUR L'AVENIR / ● LES ATTENDUS DU SCOT »

● Comment définir les 1^{ers} enjeux / « défis » ?



- ⇒ Un rappel : le SCOT de l'Aire gapençaise n'a pas vocation à traiter tous les sujets au même niveau. Le diagnostic doit afficher certaines priorités.
- ⇒ Dans le SCOT, tout est question d' « entrées » et de « curseur » pour traduire ce qu'on souhaite en « sorties »
- ⇒ Le format / contenu / ton du diagnostic permet de cerner les ambitions et les attendus pour le reste de la démarche

● Rappel

- Ce qu'on entend par « des grands défis pour l'avenir / les attendus du SCOT » :
 - Les points fondamentaux qui ressortent du diagnostic
 - Les sujets de travail pour les mois à venir, en préparation du PADD
 - Une dimension politique forte : ce sont déjà des **priorités**, des « idées – force »

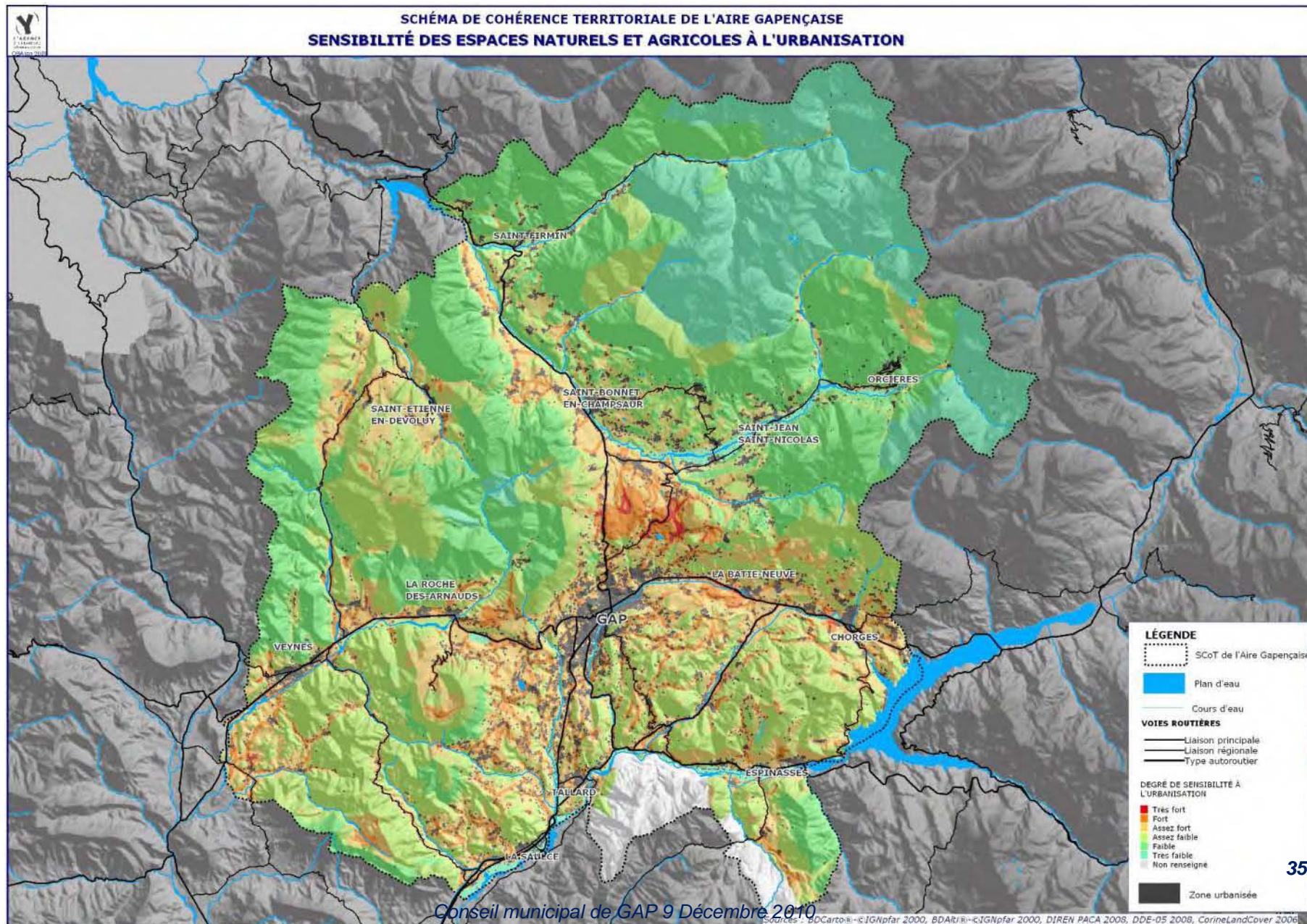
● Les 5 défis

- Défi 1 - La richesse de l'environnement à protéger comme source d'attractivité économique et sociale
- Défi 2 - La protection et la valorisation de l'agriculture
- Défi 3 - L'harmonisation territoriale et le développement équilibré du territoire
- Défi 4 - La pérennité et la diffusion des activités touristiques
- Défi 5 - La qualité du paysage et du cadre de vie

● Défi 1 - La richesse de l'environnement à protéger comme source d'attractivité économique et sociale

- **Un consensus semble se dégager parmi plusieurs élus sur ce défi**
- **Idées principales à faire partager :**
 - Les espaces naturels et agricoles sont une **richesse**, un **patrimoine**, un **capital à gérer**
 - Ils sont à la base des moteurs du développement : la croissance résidentielle, l'économie touristique, l'agriculture
- **Les leviers**
 - Sur la base d'un projet de développement agricole, la **protection du foncier agricole** est prioritaire, comme condition de réalisation de ce projet
 - La **TVB** (*trame verte et bleue – Cf. Grenelle de l'environnement*) de l'aire gapençaise est à étudier et à traduire sur le territoire
 - Le potentiel des **énergies renouvelables** est reconnu => quel développement ? Quelle localisation ?
 - Attention : une dimension paysagère à ne pas oublier ; c'est un capital « **Nature et paysage** » qu'il s'agit de protéger

Défi 1 - La richesse de l'environnement à protéger comme source d'attractivité économique et sociale



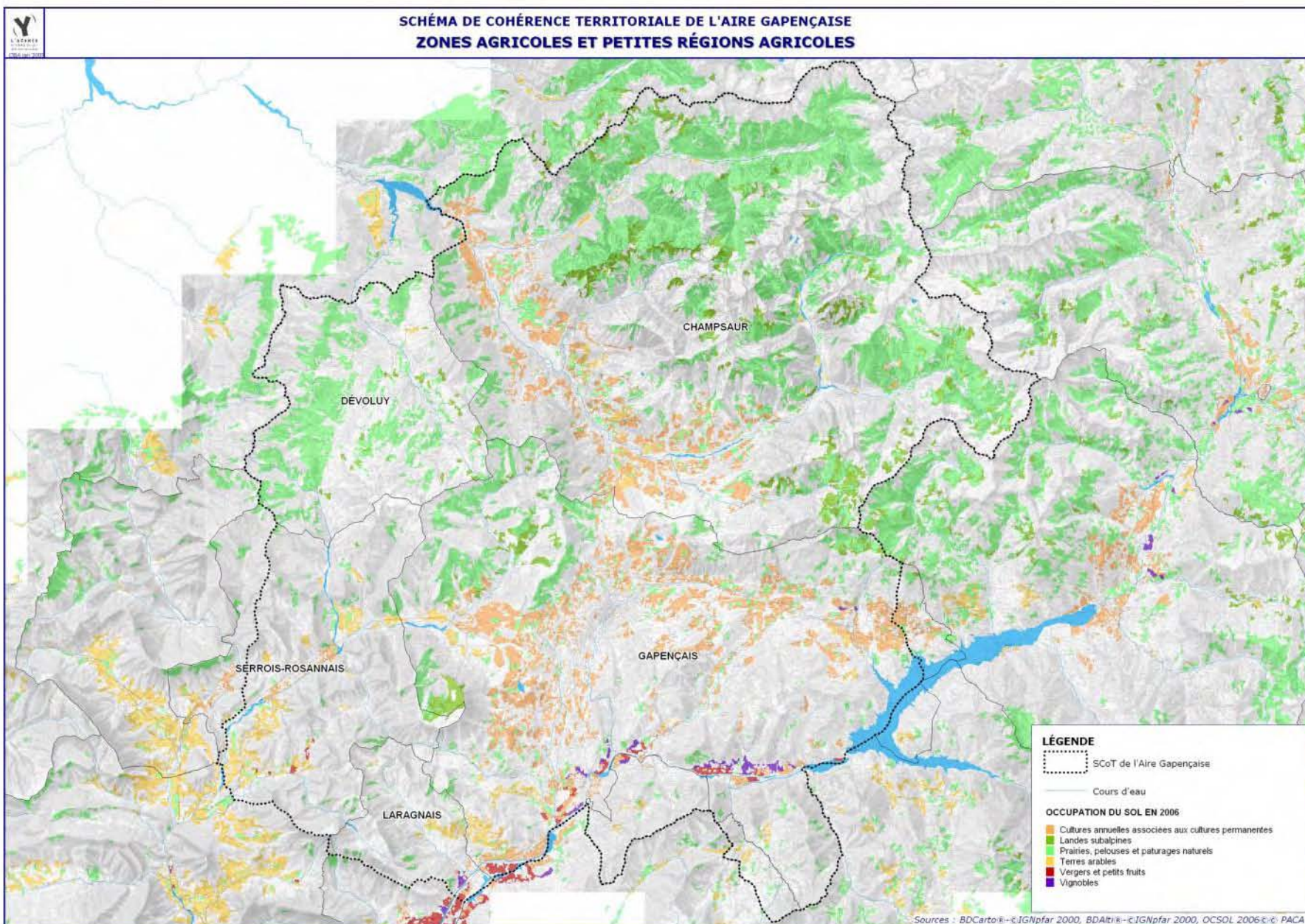
Défi 2

● la protection et la valorisation de l'agriculture

- **Un consensus se dégage sur ce point également**
- **Idées principales à faire partager :**
 - Le SCOT est l'occasion de réaffirmer l'importance de l'agriculture pour l'aire gapençaise. Il s'agit alors de **définir le projet de développement agricole** pour le territoire (*devenir des filières agricoles traditionnelles, évolutions des règles de subventionnement avec la réforme de la PAC, stratégie pour favoriser la transformation locale ?*)
 - **La protection du foncier agricole** est prioritaire, comme condition essentielle de réalisation de ce projet agricole (*lutte contre l'urbanisation et la déprise agricole*), de même que **la limite de l'enclavement des exploitations** dans le tissu urbain en expansion afin de garantir le maintien de leur fonctionnement
- **Les leviers**
 - Des **démarches existantes sont en cours** pour structurer les débats (*projet agricole départemental, charte foncière*)
 - En matière de protection du foncier agricole, **les outils offerts par le SCOT existent** : localisation des espaces à protéger, limites à l'urbanisation, « stocks » de surfaces à protéger...

Défi 2

la protection et la valorisation de l'agriculture



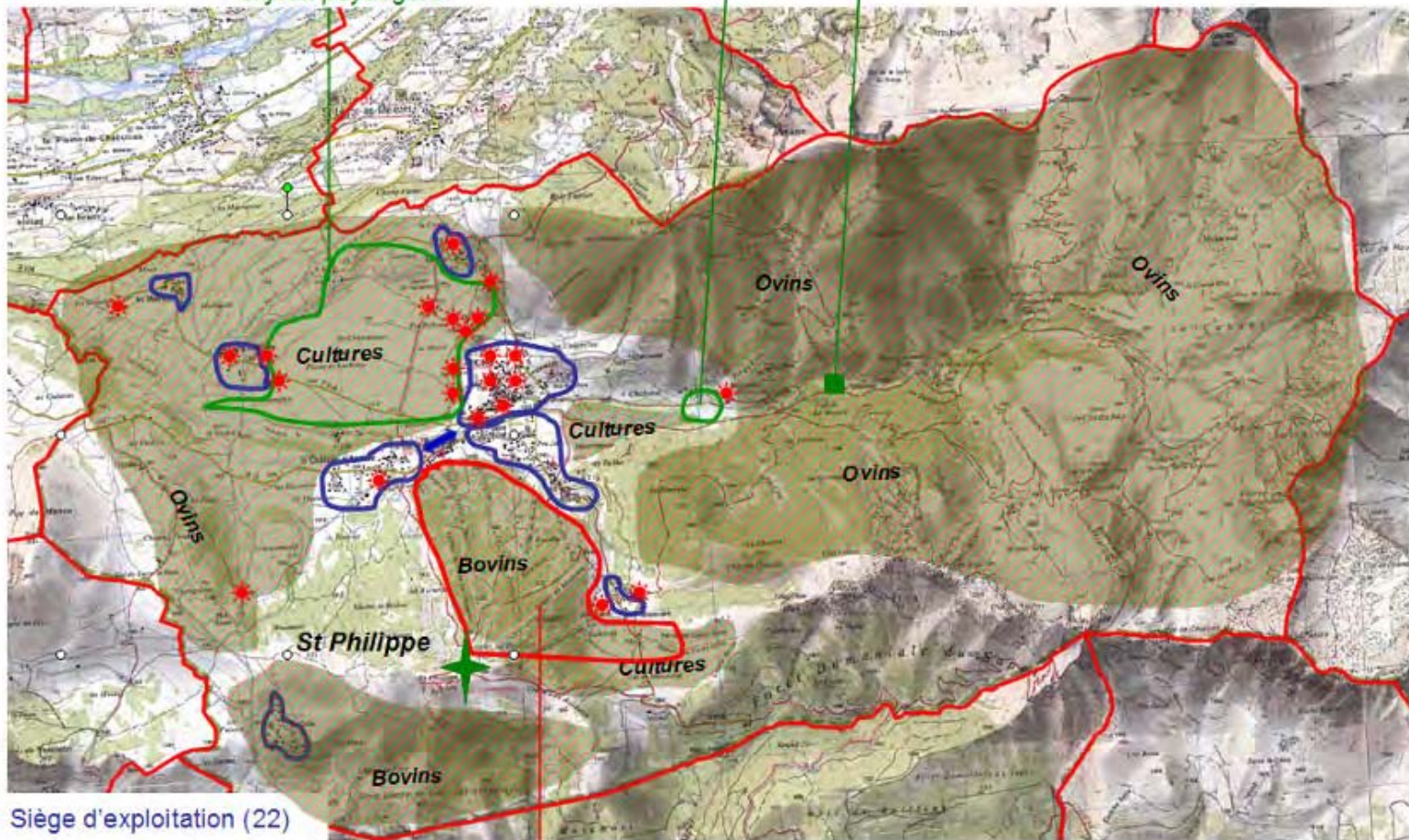
Défi 2

● la protection et la valorisation de l'agriculture

Syndicat mixte du
SCOT de l'Aire Gapençaise

Plaine de Lachaup avec forts
enjeux paysagers

Projet plan
d'eau source



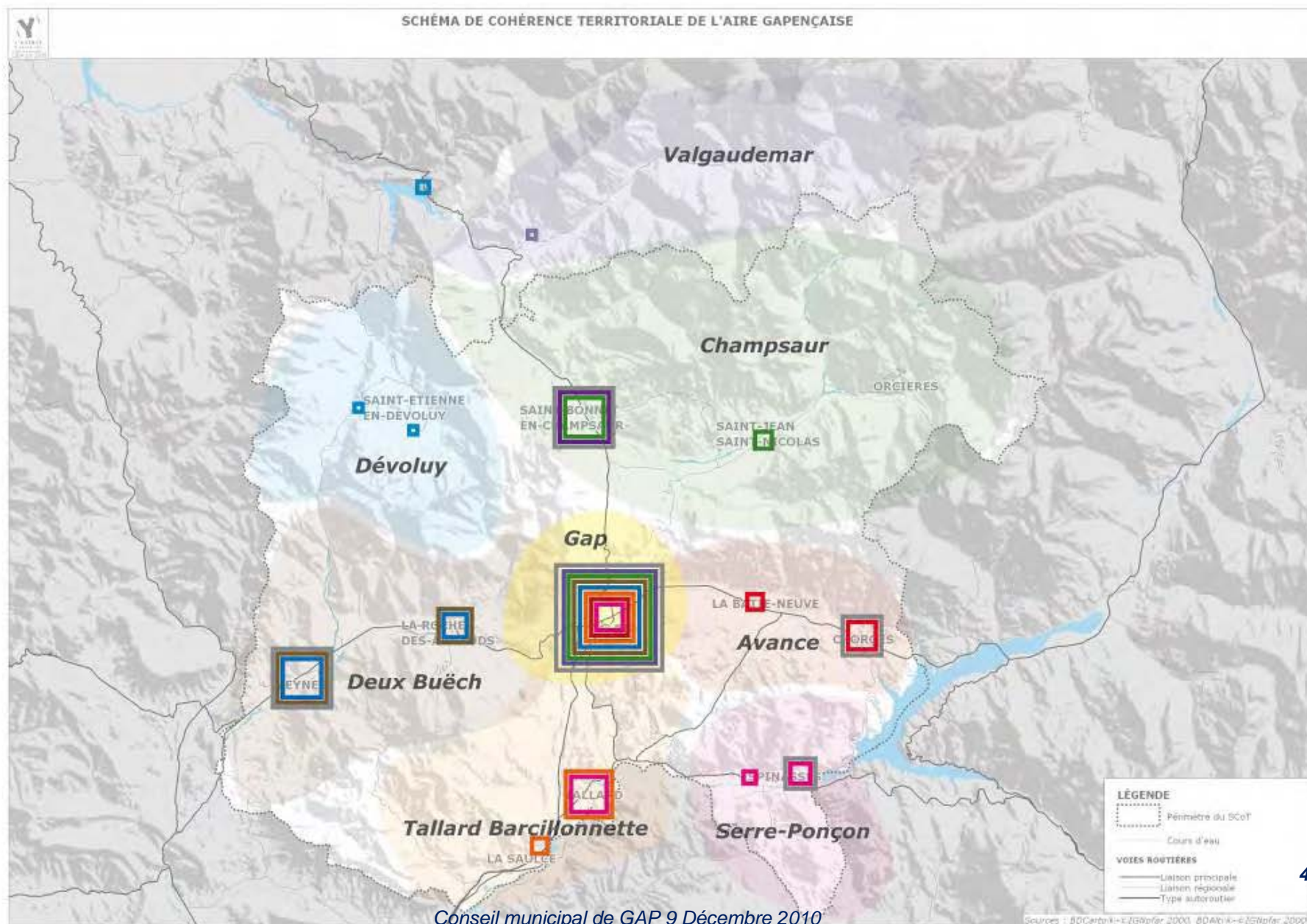
- ☀ Siège d'exploitation (22)
- Accueil résidentiel
- Positionnement éco
- Enviro cadre de vie
- Mobilité déplacements

Domaine skiable

● Défi 3 - L'harmonisation territoriale et le développement équilibré du territoire

- **C'est un point essentiel du SCOT**
- **Idées principales à faire partager**
 - Il s'agit d'offre territoriale du point de vue des **habitants / usagers** et de leurs besoins : comment fonctionne le territoire ?
 - Pour les **élus**, quelles réponses collectives aux questions suivantes en articulant les différents secteurs de l'aire gapençaise ?
- **Les questions**
 - **Politique(s) de l'habitat** : Où accueille-t-on les nouveaux habitants ? Avec quels types de logements ? Comment répond-on à leurs besoins en équipements publics / services / commerces ?
 - **Politique(s) économique(s)** : Où développe-t-on de nouvelles activités économiques ? Selon quelle répartition entre Gap et les autres secteurs ? Selon quelle répartition entre les bourgs centre et les autres communes ? Quelles sont les pistes de diversification économique ?...
 - **Politique(s) des déplacements** : comment améliorer les liaisons avec les territoires limitrophes ? Comment organise-t-on les déplacements internes ? Quelles sont les priorités de la desserte en transports collectifs ? Quel lien desserte TC et urbanisation ?
- **A approfondir**
 - Chaque commune ne se développe plus en raisonnant sur son seul périmètre communal ; une organisation est établie pour un réseau des villes, des bourgs centres et des villages
 - Le SCOT définit des droits et des devoirs pour chacun afin « mettre les bonnes choses aux bons endroits »

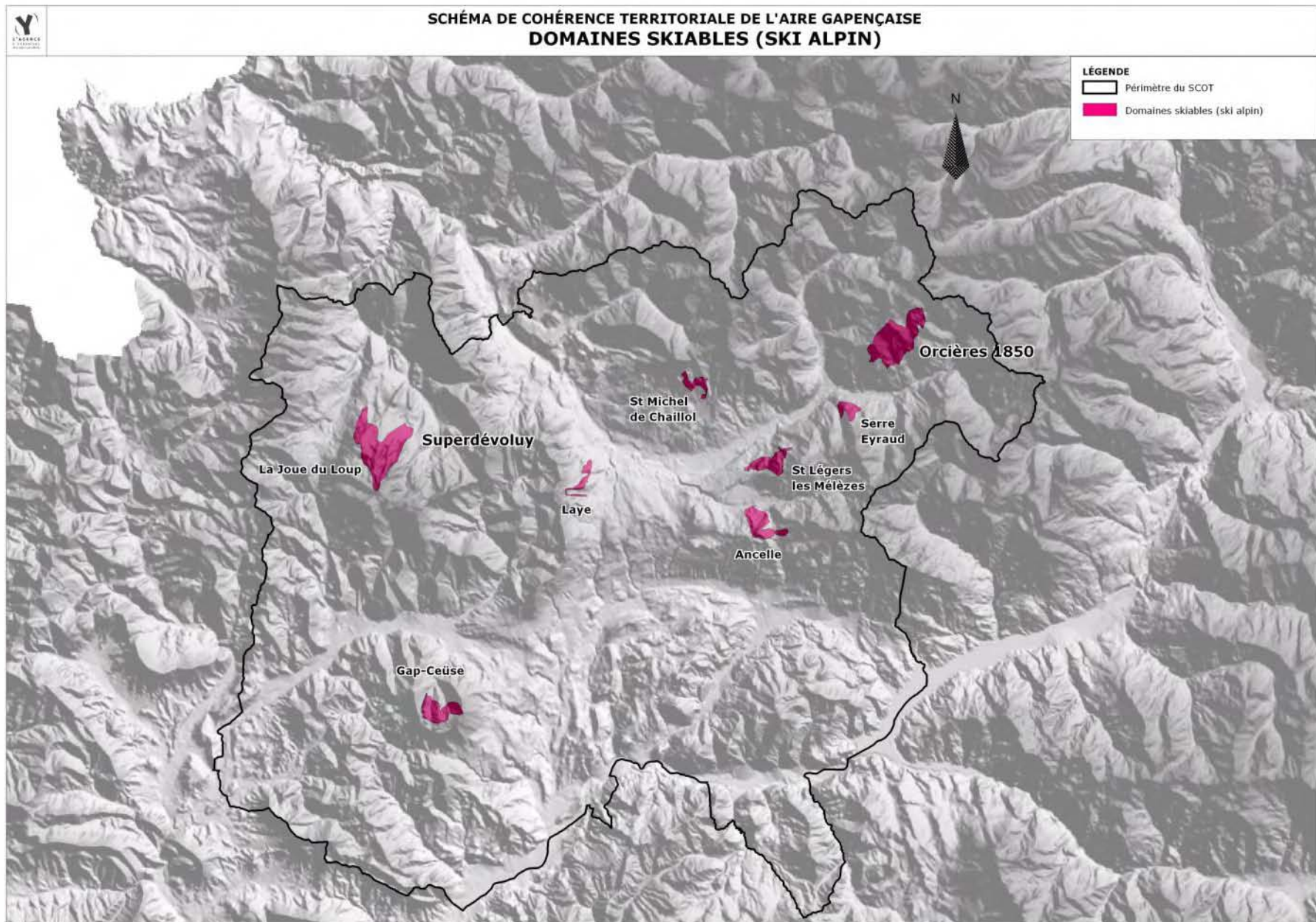
Défi 3 - L'harmonisation territoriale ● et le développement équilibré du territoire



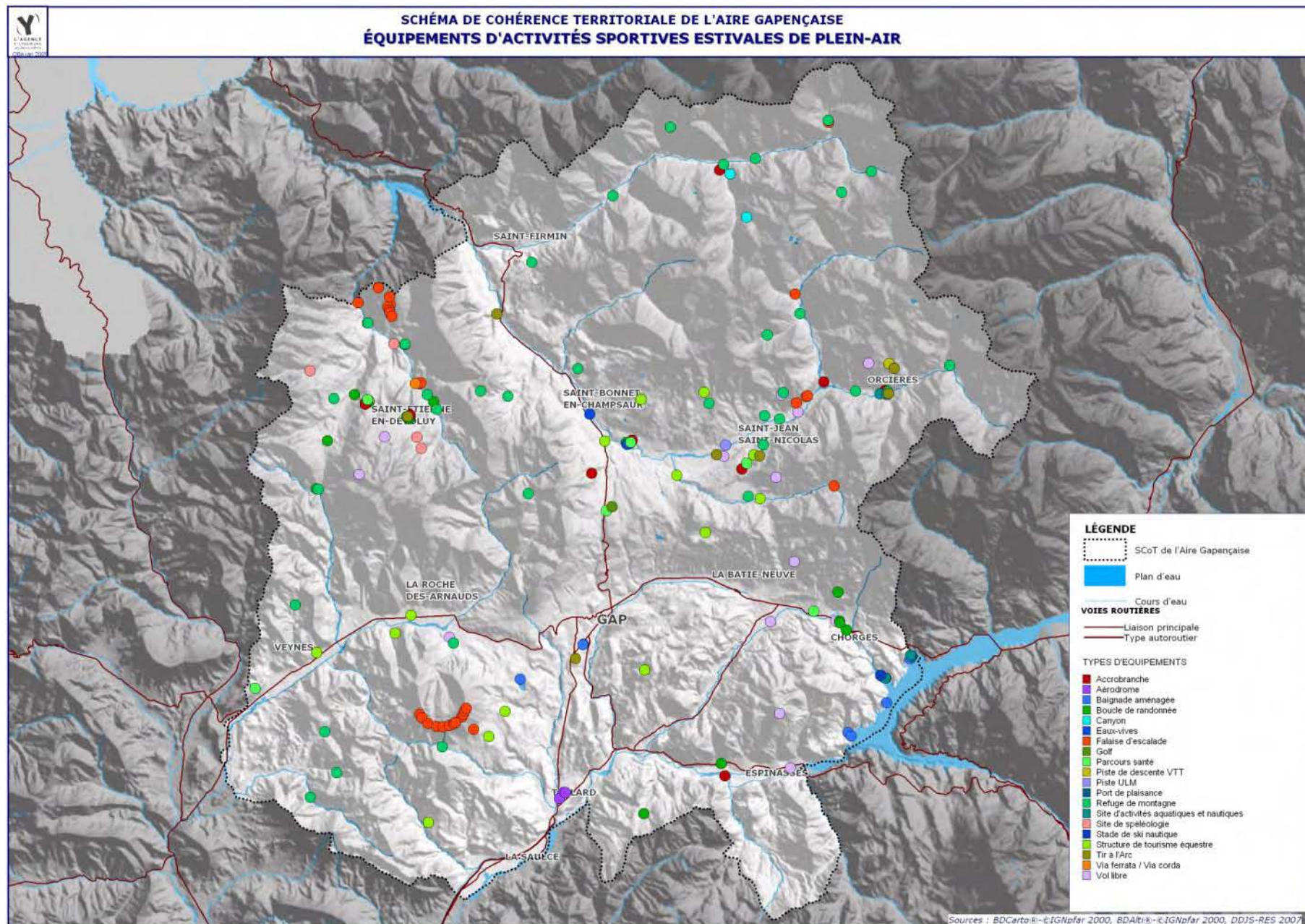
Défi 4 - La pérennité et la diffusion des activités touristiques

- **Le sujet a commencé à être abordé mais un travail complémentaire est indispensable avec les acteurs du tourisme.**
- **Idées principales à faire partager**
 - Le tourisme, 1ère activité économique du territoire, doit être consolidé. Des complémentarités avec l'agriculture et les services
 - La spécificité des acteurs du tourisme appelle un travail particulier
 - Inscrire dans le SCOT les sujets d'aménagement du territoire liés au tourisme : **hébergement touristique, équipements et installations, sites touristiques et mobilités**
- **A approfondir**
 - **Recensement des projets d'UTN à venir et intégration dans le SCOT** (*obligation réglementaire*)
 - **Tourisme hivernal et perspectives pour les stations** : pérennité des modèles économiques (grandes stations, stations-village), besoins fonciers, saisonnalité des activités et de l'emploi, impacts environnementaux
 - **Tourisme estival et espaces touristiques « diffus »** : évaluation des fréquentations, accessibilité et développement des activités de plein air, les sites patrimoniaux
 - **Le tourisme de demain** : Quel est l'avenir des espaces « équipés » et des espaces « diffus » ? Quels sont les vecteurs de diversification ? Vers des mobilités touristiques alternatives ?

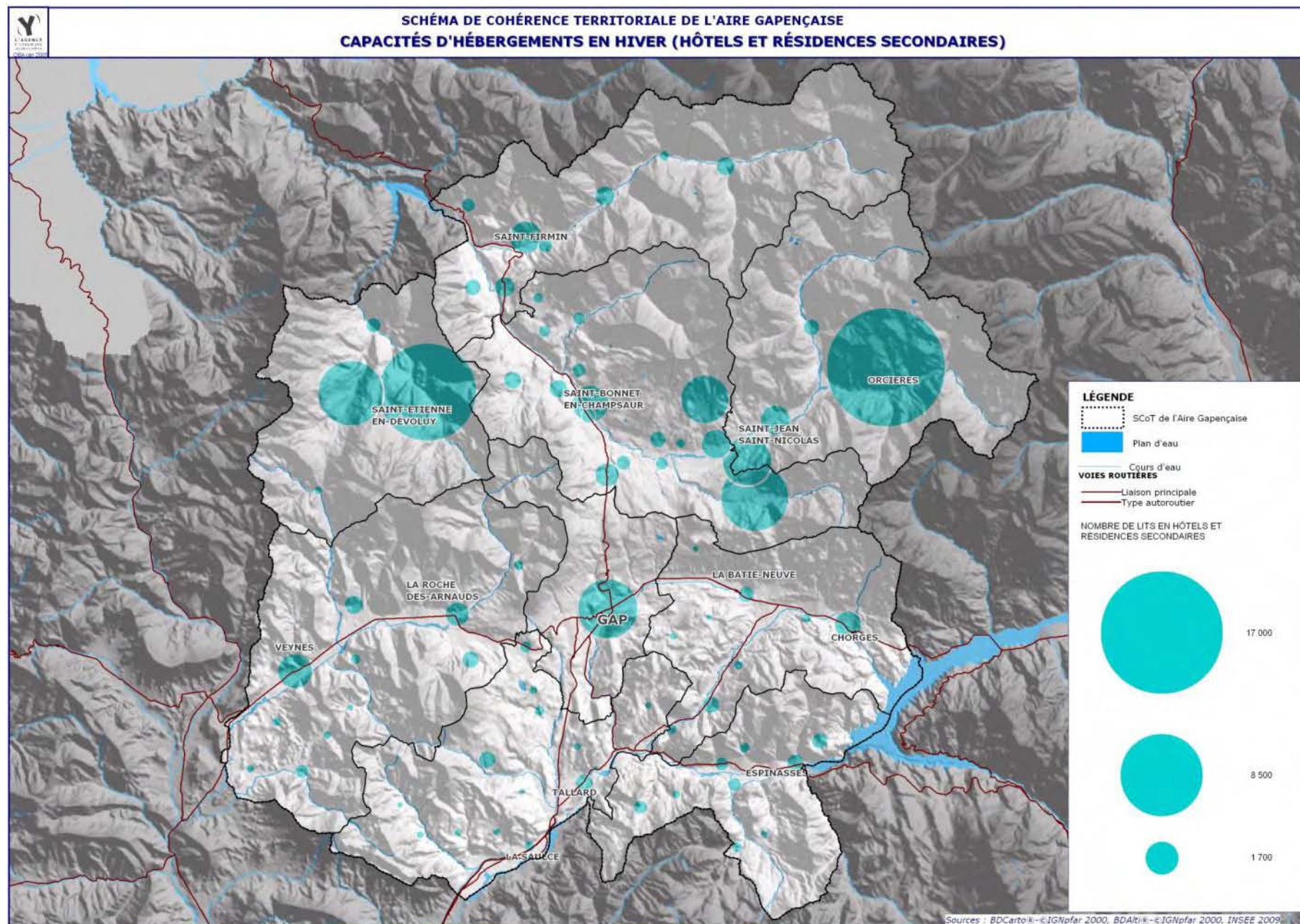
Défi 4 - La pérennité et la diffusion des activités touristiques



Défi 4 - La pérennité et la diffusion des activités touristiques



Défi 4 - La pérennité et la diffusion des activités touristiques



Défi 5

● La qualité du paysage et du cadre de vie

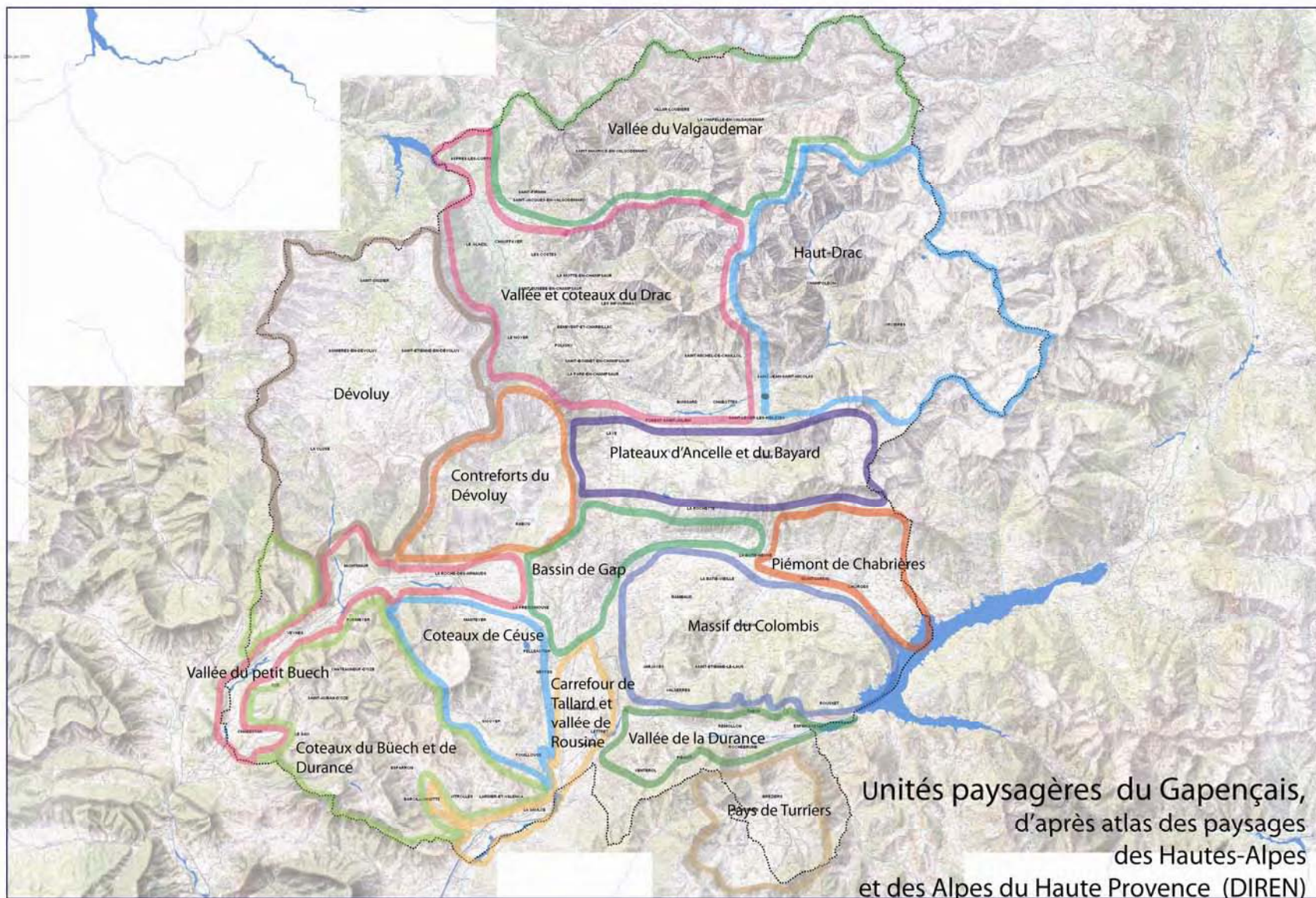
- **C'est un point peu abordé dans les chantiers mais qui est fédérateur pour le territoire. C'est surtout un support de débat et de concertation pour la phase projet**

- **Idées principales à faire partager**
 - Le paysage est la principale « rente du gapençais »
 - Montrer que le paysage / cadre de vie est une construction en perpétuelle évolution, et pas un objet figé et immuable
 - Le paysage, une approche transversale pour aborder les dynamiques d'occupation des sols (espaces construits, agricoles, naturels, place des infrastructures)

- **A approfondir**
 - **Les dynamiques paysagères et les évolutions en cours**
 - **Habiter dans l'aire gapençaise**
 - Les conditions et critères de l'urbanisation future ? Un cadre commun pour définir ses conditions : localisation, inscription dans le paysage, qualité du bâti, prise en compte des identités locales et des spécificités (rural / montagnard / urbain / périurbain)
 - Quelle maîtrise foncière ?
 - **Les formes du développement économique**
 - Quelle articulation entre zones dédiées (artisanat, commerces) et espaces mixtes ?
 - Quelle localisation et quelle intégration architecturale, paysagère et environnementale ?

Défi 5

● La qualité du paysage et du cadre de vie



MERCI DE VOTRE ATTENTION